

RÉGLEMENT

Les usagers sont soumis au respect du règlement intérieur du service Navette municipale (disponible auprès du chauffeur) :

- Tous les passagers doivent être assis et attachés pendant la circulation du véhicule.
- Pour la sécurité des usagers à la montée et à la descente, le chauffeur n'est pas autorisé à s'arrêter ailleurs qu'aux emplacements matérialisés.
- En utilisant ce service, les usagers acceptent le sens et les horaires de circulation.
- La navette n'est pas un bus touristique. Elle doit être utilisée pour descendre à un moment donné et non pour occuper une place tout le long du circuit.

Pour le confort de tous :

- Seuls les chiens pouvant s'installer sur les genoux de leurs maîtres sont acceptés.
- Il est interdit de boire et manger dans le véhicule.
- Il est interdit de fumer dans le véhicule.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas de non-respect de ces consignes.

SENS DE LECTURE - EXEMPLE

« Je souhaite aller au centre-ville le mardi après-midi et j'habite au Carrage.

1. Je regarde à quelle heure la Navette arrive à l'arrêt de la Place de la Mairie ou à celui de la Place de l'Église.
2. Je me rends à l'arrêt Navette « Le Carrage » ou à celui placé au Complexe Marc Gouthéraut ou rue Pasteur.
3. Quand la Navette s'arrête sur la Place de la Mairie ou sur la Place de l'Église, je descends.
4. Pour rentrer chez moi, je reprends la Navette Place de la Mairie ou Place de l'Église et je descends à l'arrêt « Le Carrage » ou « Complexe Marc Gouthéraut » ou rue Pasteur.



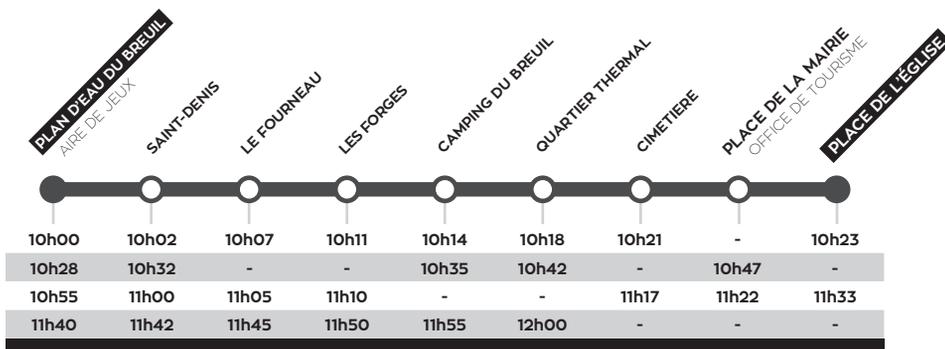
MARDI, JEUDI ET SAMEDI > APRÈS-MIDI

LIGNE SÉVIGNÉ



DIMANCHE > MATIN

LIGNE DE GENLIS



INFORMATIONS – DU 17 MARS AU 19 NOVEMBRE 2025

CONTACT

Centre Social - Espace Joséphine Baker, 1 Chemin de Boussy
03 76 15 00 95

JOURS FÉRIÉS

La navette ne circulera pas :

- ☑ Dim. 20 avril
- ☑ Lun. 21 avril
- ☑ Jeu. 1^{er}, 8 et 29 mai
- ☑ Dim. 8 juin
- ☑ Lun. 9 juin
- ☑ Lun. 14 juillet
- ☑ Ven. 15 août
- ☑ Sam. 1^{er} novembre
- ☑ Mar. 11 novembre

TAXIS

ARTEMIS TAXI : 06 51 64 27 17
TAXIS BASSLER : 03 85 89 07 40

AUTRE

Plateforme de mobilité du
Charolais-Brionnais C'Mobil :
07 60 90 12 59

LOCATION DE VÉHICULES

BDR AUTOMOBILES RENAULT : 03 85 89 19 38

Dépliant à retrouver sur www.bourbon-lancy.fr
Tous droits réservés - Mars 2025 - Ville de Bourbon-Lancy

LA NAVETTE



DU 17 MARS AU 19 NOVEMBRE 2025

SERVICE GRATUIT



RETROUVEZ
TOUTES LES LIGNES
ICI



